



Syndicat CNT-PTT Bourgogne Rhone-Alpes 44 rue Burdeau 69001 LYON

SECTION CTC ANNECY / RUMILLY CDIS

Tél : 04 78 27 05 80 / Courriel : cnt.ptt69@cnt-f.org

NAGE AVEC LES PALMES AU MILIEU DES CRABES

Dans un tract précédent, nous dénoncions les travers des Palmes bronze, argent, or. Le "Pacte" sévissait alors parmi les cadres suite à la refonte de l'organigramme. Mise en place de toutes sortes de normes, de marquages au sol, d'interdits, de standardisation. Autosatisfaction palmée de bronze ou d'argent débouchant sur les suppressions de postes, de vidages de différents services, de modifications d'horaires. Ceci pour tendre vers le profil PIC dans les CTC. Côté distribution, les facteurs subissaient des réorganisations de plus en plus agressives. Les vérificateurs qui avaient défini les cotes de leurs tournées, ayant ainsi transmis les données chiffrées, les trajets, les points de distribution, les caractéristiques et le tout étant désormais numérisé se voient aujourd'hui sur la touche sachant qu'ils ne sont plus associés aux réorganisations que derrière leur ordinateur, experts es-logiciel-rabot... Ne pleurons toutefois pas sur le sort de ceux qui se fichaient alors des conséquences de leurs travaux de minage, leur tour de manège s'achève. Bien des facteurs leur doivent des heures de galère. Donc les palmes sont un peu passées de mode, enfin plus de manière aussi tapageuse. Les dégâts eux continuent pour la base. Les chefs d'équipe également paient leur tribut en devenant volant, au sein des "plaques", surfant d'un bureau à l'autre, avec des horaires et des objectifs de fous. Pendant ce temps là les services arrière se vident. Les chaises musicales jouent à fond, la mobilité bat son plein, les cadres de tout poil voguent d'un bord à l'autre dans le gros temps, ébranlés dans leurs repères, leurs convictions, dès lors qu'ils commencent à se poser des questions. On voit les malheurs faire la une des journaux, France Télécom, fait des émules parmi les postiers. Le suicide a de nouveau la vedette, hélas.

SECURITE, SECURITE...

Se développent aujourd'hui de nombreux "process" axés sur la sécurité. A la distri, il nous est demandé de remplir chaque semaine un état du véhicule. De là à faire le constat que les observations des chauffeurs sont prises en compte, il y a un pas. Que nos véhicules soient vérifiés, pourquoi pas... Mais derrière cela, la responsabilité pointe son nez. On devine à qui elle incombera... Puis il y a une nouvelle mesure qui s'applique sous la forme d'un "Audit de Conduite". L'agent est amené à faire la démonstration de son talent au volant, en dénonçant si nécessaire les points noirs de sa tournée. Cela paraît être une bonne chose, toutefois les conseils prodigués sont souvent décalés avec la réalité de notre travail quotidien. En gros les consignes sont : la ceinture partout et tout le temps, la distribution à contre sens, par la portière, prohibée. La méthode requise est de descendre de voiture (décrocher la ceinture), traverser la route, distribuer, rejoindre son véhicule, se ceinturer derechef, etc. Soit ! Le problème est que toutes les tournées ont été vérifiées sous l'ancien régime, avec la marge de tolérance vis-à-vis du code de la route et du port de la ceinture. Les conseils de sécurité si on les applique, augmenteront considérablement le temps de la tournée, sans compensation il va sans dire. Il nous paraît nécessaire de demander le réaccompagnement de chaque tournée, en exigeant que le conseiller prenne le volant et applique lui-même les consignes, tandis que le facteur le guide et tient le chronomètre. Nous pourrions ainsi compter le nombre de descente/montée exigé par ce diktat. Imaginons également, toujours en conformité avec le code de la route (appliqué aux trottoirs) le quotidien du facteur à vélo à qui la théorie refuse la circulation sur le trottoir. De combien s'allongerait sa D.H.T. ou combien y aurait-il de création de tournées ? On devine derrière tout cela, le bâton ou la verbalisation. Qu'un agent ait un accident de circulation aujourd'hui le constat se profile aussitôt, divers interrogatoires, culpabilisations. S'il dérappe sur la neige ? Il a forcément mal évalué les risques et sa culpabilité est soumise à la magnanimité du chef, lequel sanctionnera ou non le fautif (la notation s'en ressentira sans doute).

Donc le "sécuritarisme" peut constituer de bons outils de rétorsion, voire d'épuration. La faute rôde autour de nous... Et gare à celui ou celle qui s'avisera de refuser cet "audit", même s'il doit se dérouler pendant sa tournée, (c'est à dire qu'il impose de revenir au bureau en laissant tout en plan, pour suivre la "formation" et retourner finir son travail), l'heure étant payée et obligatoire. En cas de refus, c'est la demande d'explications ! Menace – intimidation... ?

Il ne s'agit pas d'être contre la sécurité, mais mise à l'aune des managers new age, tout est propice à la méfiance. Tout ceci semble procéder d'une stratégie et non d'une improvisation ou d'un souci lié au personnel.